

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 04926
Numéro SIREN : 820 475 689
Nom ou dénomination : 3D TRADE

Ce dépôt a été enregistré le 13/10/2021 sous le numéro de dépôt 28711

CONTRAT D'APPORT D'ACTIONS
HOLDING GROUPE FAMILIAL HU

01, Rue de La Noue
93170 Bagnole
RCS Bobigny 888 843 885

CONTRAT D'APPORTS D' ACTIONS

ENTRE LES SOUSSIGNES :

- **Madame Zhu YEQIONG**
Née le 01 décembre 1984 à Shanghai
Demeurant au 1, rue de la Noue-Bagnolet (93170)
De nationalité chinoise,
- **Monsieur Daniel HU**
Né le 14 décembre 1987 à Paris (France)
Demeurant au 1, rue de la Noue- Bagnolet (93170)
De nationalité française,
- **Monsieur Damien HU**
Né le 20 janvier 1994 à Paris (France)
Demeurant au 1, rue de la Noue- Bagnolet (93170)
De nationalité française,
- **Monsieur Didier SOULIVANH**
Né le 14 février 14 février 1985 à Paris (France)
Demeurant au 1, rue de la Noue- Bagnolet (93170)
De nationalité Française

Ci-après dénommés « L'Apporteur »
D'une part,

ET

- La Société GROUPE FAMILIAL HU société par actions simplifiée au capital de 1 000 Euros sise à Bagnolet (93170), 01 rue de la Noue, Immatriculée au Registre du Commerce et des Société de Bobigny sous le N° 888 843 885, représentée par Monsieur Didier SOULIVANH,

Ci-après dénommée « La Société Bénéficiaire »
D'autre part,

Ci-après, l'apporteur et la société bénéficiaire sont dénommés collectivement « **parties** » et individuellement « **partie** ».

PREAMBULE

L'apporteur est propriétaire des droits sociaux énumérés à l'article 2 ci-après.
La société bénéficiaire a pour objet en France et dans tout le pays :

D.H.

S.D.

H.D.

Zyo

- Toutes prestations de services et plus particulièrement dans la gestion des entreprises,

- La participation de la société, par tous les moyens à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à son objet social ou de nature à développer les affaires sociales, notamment par voie de création de sociétés nouvelles ou de fonds de commerces, d'apport, commandite, souscription ou achat de titres ou de droits sociaux, fusion, alliance ou société en participation.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, ou susceptibles d'en favoriser l'exploitation ou le développement

L'apporteur est convenu d'apporter à la société bénéficiaire, les droits sociaux énumérés à l'article 2.

II A ETE CONVENU ET ARRET CE QUI SUI

I. DEFINITIONS

Les mots et expressions commençant par une majuscule ont la signification qui leur est donnée ci-après :

Apport	Désigne les apports de l'article 2.
Titres	Désigne les droits sociaux apportés par l'Apporteur, tels que visés à l'article 2.

II. NATURE DES APPORTS

Mr Daniel HU apporte en nature à la société bénéficiaire, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, ce que la société bénéficiaire accepte, les droits sociaux suivants :

- La pleine propriété de TRENTÉ (30) parts sociales qu'il détient dans le capital de la société « 3D TRADE », société par actions simplifiée, au capital de 2 000 €, dont le siège social est situé à Aubervilliers (93300), 43-45 rue de la Haie Coq et immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 820 475 689, évaluées à un montant de QUATRE CENT CINQUANTE MILLE EUROS (450 000 €) ;

D.H.

S.D.

H.D.

Zyo

Mme Zhu YEQIONG apporte en nature à la société bénéficiaire, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, ce que la société bénéficiaire accepte, les droits sociaux suivants :

- La pleine propriété de VINGT (20) parts sociales qu'elle détient dans le capital de la société « 3D TRADE », société civile immobilière, au capital de 2 000 €, dont le siège social est situé à Aubervilliers (93300), 43-45 rue DE LA Haie Coq et immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 820 475 689, évaluées à un montant de TROIS CENT MILLE EUROS (300 000 €) ;

Mr Damien HU apporte en nature à la société bénéficiaire, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, ce que la société bénéficiaire accepte, les droits sociaux suivants :

- La pleine propriété de TRENTÉ (30) parts sociales qu'elle détient dans le capital de la société « 3D TRADE », société civile immobilière, au capital de 2 000 €, dont le siège social est situé à Aubervilliers (93300), 43-45 rue DE LA Haie Coq et immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 820 475 689, évaluées à un montant de QUATRE CENT CINQUANTE MILLE EUROS (450 000 €) ;

Mr Didier SOULIVANH apporte en nature à la société bénéficiaire, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, ce que la société bénéficiaire accepte, les droits sociaux suivants :

- La pleine propriété de VINGT (20) parts sociales qu'elle détient dans le capital de la société « 3D TRADE », société civile immobilière, au capital de 2 000 €, dont le siège social est situé à Aubervilliers (93300), 43-45 rue DE LA Haie Coq et immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 820 475 689, évaluées à un montant de TROIS CENT MILLE EUROS (300 000 €) ;

Les Apports susvisés, évalués à la somme globale D'UN MILLION CINQ CENT MILLE EUROS (1 500 000 €), sont consentis moyennant l'attribution à :

Mr Daniel HU de QUARANTE CINQ MILLE (45 000) actions de la société « GROUPE FAMILIAL HU », en pleine propriété, à la valeur nominale de DIX (10) EUROS.

Mme Zhu YEQIONG de TRENTÉ MILLE (30 000) actions de la société « GROUPE FAMILIAL HU », en pleine propriété, à la valeur nominale de DIX (10) EUROS.

Mr Damien HU de QUARANTE CINQ MILLE (45 000) actions de la société « GROUPE FAMILIAL HU », en pleine propriété, à la valeur nominale de DIX (10) EUROS.

DH

S.D.

HD

Zyo

Mr Didier SOULIVANH de TRENTÉ MILLE (30 000) actions de la société « GROUPE FAMILIAL HU », en pleine propriété, à la valeur nominale de DIX (10) EUROS.

III. VALORISATION DES APPORTS

L'Apport de Mr Daniel HU est évalué à la somme globale de QUATRE CENT CINQUANTE MILLE (450 000) EUROS.

L'Apport de Mr Zhu YEQIONG est évalué à la somme globale de TROIS CENT MILLE (300 000) EUROS.

L'Apport de Mr Damien HU est évalué à la somme globale de QUATRE CENT CINQUANTE MILLE (450 000) EUROS.

L'Apport de Mr Didier SOULIVANH est évalué à la somme globale de TROIS CENT MILLE (300 000) EUROS.

Les évaluations ci-dessus retenues ont été soumises au cabinet LEX & ASSOCIES désigné en qualité de Commissaire aux apports par décision de l'assemblée datée du 16 Novembre 2020.

Un original du rapport établi par le cabinet LEX & ASSOCIES, 21, rue Viète 75017 Paris, représentée par Mr Lionel COHEN ; Commissaire aux apports demeure annexé au présent contrat

IV. REMUNERATION DES APPORTS

En rémunération de l'apport ci-dessus désigné, évalué à UN MILLION CINQ CENT MILLE (1 500 000) EUROS, il sera attribué à l'apporteur CENT CINQUANTE MILLE (150 000) actions de la société bénéficiaire, en pleine propriété, de DIX (10) EUROS de valeur nominale chacune, de même catégorie, entièrement souscrites et libérées.

V. ORIGINE DE PROPRIETE

L'Apporteur déclare que les Titres lui appartiennent pour les avoir souscrits lors de la constitution des sociétés.

VI. PROPRIETE-JOUISSANCE

Les droits sociaux décrits à l'article 2 porteront jouissance au profit de la société bénéficiaire à compter de la signature des présentes.

A défaut le présent contrat sera considéré comme non avenu, sans indemnité de part ni d'autre.

DH

S.D.

H.D.

Zyo

VII. DISTRIBUTIONS ET BENEFICE ANNUEL

Les droits aux distributions et au bénéfice annuel s'exerceront pour la première fois sur les bénéfices perçus au titre des exercices en cours à la date de la signature des présentes pour les sociétés dont les titres sont apportés.

Les Parties conviennent qu'au titre de cet exercice, soit l'exercice clos au 31 décembre 2020, les distributions et le bénéfice annuels seront intégralement attribués à la société bénéficiaire.

VIII. DECLARATIONS

L'Apporteur déclare :

- n'avoir jamais été en état de faillite, règlement judiciaire, liquidation des biens, redressement ou liquidations judiciaires, et que son patrimoine n'est menacé d'aucune mesure de confiscation,
- que les actions apportées, n'ont pas fait l'objet d'un transfert en garantie, ne sont gagées en aucune manière au profit des tiers,
- avoir la libre disposition des actions apportées.

IX. REGIME JURIDIQUE ET FISCAL DE L'APPORT

La société bénéficiaire étant soumise à l'impôt sur les sociétés, et les titres apportés étant des titres de société soumises à l'impôt sur les sociétés, les Apports des titres de Mr Daniel HU, de Mr Zhu YEQIONG, de Mr Damien HU et de Mr Didier SOULIVANH sont placés sous le régime du sursis d'imposition des plus-values prévu aux articles 150 OB, II du code général des impôts.

X. AFFIRMATION DE SINCERITE

Les parties soussignées affirment sous les peines édictées par la loi que le présent acte exprime l'intégralité de la valeur des biens apportés.

XI. DISPOSITIONS DIVERSES

1. Frais

Les frais, droits et honoraires des présentes, ainsi que ceux qui en seront la conséquence, sont à la charge de la Société Bénéficiaire qui s'oblige à les payer.

DH

S.D.

H.D.

Zyo

2. Election de domicile

Pour l'exécution des apports et, en particulier des stipulations de la présente convention, les soussignés élisent domicile à leur adresse et siège social respectifs indiqués en tête des présentes,

3. Pouvoirs

Tous pouvoirs sont conférés dès à présent aux porteurs d'originaux, de copies ou d'extraits certifiés conformes des présentes et de toutes pièces constatant la réalisation définitive des apports pour l'accomplissement des formalités légales prescrites.

Fait en cinq exemplaires

Un pour chacune des parties soussignées

Un pour la société

Un pour l'enregistrement

Un pour le Greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny

A Paris

Le 16 Novembre 2020.

Souliane
Didier



Zhu
Yeguang



Damien
Hu



Daniel HU



RH

S.D.

H.D.

Zhu